

27.01.2015 – 11:55 Uhr

Chômage partiel : Le bon instrument contre une désindustrialisation injustifiée

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue la décision du Conseiller fédéral Schneider-Ammann d'accepter les variations du taux de change comme justification du chômage partiel. Car le chômage partiel est l'instrument adéquat pour soutenir des entreprises et des branches compétitives dans des situations de crise.

Travail.Suisse se réjouit de la rapidité avec laquelle a agi le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann en assignant à l'assurance-chômage la faculté d'accepter les fluctuations du taux de change comme motif d'indemnisation du chômage partiel. « Le taux de change actuel crée aussi des problèmes pour les entreprises qui sont concurrentielles sur le plan international. Il en résulte le risque de pertes de places de travail que l'on pourrait, sinon, conserver durablement en Suisse » indique Martin Flügel, Président de Travail.Suisse. Le chômage partiel crée les conditions en temps de crise pour donner suffisamment d'air et de temps aux entreprises qui sont compétitives pour s'adapter à la nouvelle donne. On peut sauver ainsi justement en ce moment de bons emplois pour des travailleuses et des travailleurs qualifiés et empêcher une désindustrialisation complètement injustifiée de la Suisse.

Contact:

Martin Flügel, Président de Travail.Suisse, 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100767717> abgerufen werden.